

ÉNERGIE, CLIMAT

MINISTÈRE DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Direction générale de l'énergie et du climat

Décision du 8 septembre 2017 relative au projet de parc éolien en mer de la société Éoliennes en mer de Dieppe-Le Tréport (EMDT)

NOR : TRER1819584S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par décision du 8 septembre 2017, le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, a accepté la demande de changement de technologie (remplacement de la machine ADWEN de 8 MW par une machine Siemens de 8 MW) présentée par la société Éoliennes en mer de Dieppe-Le Tréport pour la réalisation d'un parc éolien en mer au large de Dieppe-Le Tréport.